



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St., / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Informatics Professional Services - EL
Division/Services professionnels en informatique -
division EL
4C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet INFORMATICS PROFESSIONAL SERVICES	
Solicitation No. - N° de l'invitation 24062-120046/A	Amendment No. - N° modif. 007
Client Reference No. - N° de référence du client 24062-120046	Date 2012-04-05
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-619-23741	
File No. - N° de dossier 619el.24062-120046	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-04-13	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Perkins, Deborah	Buyer Id - Id de l'acheteur 619el
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-8656 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification #7 de la demande de proposition (DP) 24062-120046 a pour but d'incorporer les changements ci-dessous.

Les fournisseurs ayant déjà soumis leurs trousse de sollicitation sont autorisés à envoyer des modifications à leurs trousse de sollicitation jusqu'à la nouvelle date de clôture des soumissions si ils croient qu'une modification soit nécessaire. Les fournisseurs sont requis d'envoyer une seule copie de leur modification.

Supprimer la date de clôture des soumissions suivante :

À 04 h Le (2012-11 - 04) Fuseau horaire : Heure normale de l'Est (HAE)

Remplacer par la date qui suit :

Le 13 avril 2012, à 14 h (heure avancée de l'Est [HAE]).

Sous la section 1.2 Sommaire, paragraphe (g) y est inséré comme suit :

(g) **Nombre de ressources évaluées** : Seul un certain nombre de ressources par catégorie seront évaluées dans le cadre de la présente demande de soumissions, comme l'indique l'annexe A. Les ressources supplémentaires ne seront évaluées qu'après l'attribution du contrat quand l'entrepreneur devra accomplir des tâches précises. Après l'attribution du contrat, le processus d'autorisation des tâches sera appliqué conformément à la partie 7 - Clauses du contrat subséquent, paragraphe 7.2 « Autorisation des tâches ». Quand un formulaire d'autorisation des tâches (formulaire d'AT) sera émis, l'entrepreneur devra proposer une ressource pour satisfaire le besoin précis d'après l'énoncé des travaux du formulaire d'AT. La ressource proposée sera ensuite évaluée d'après les critères indiqués dans l'énoncé des travaux du contrat, conformément à l'appendice 1 de l'annexe A.

Sous la section 7.1 des Clauses du contrat subséquent, paragraphe (e) y est inséré comme suit :

(e) Le nombre estimé des ressources requises sous cette exigence est 14 (sujet aux changements en raison des exigences opérationnelles), au besoin. Sept (7) des 14 ressources requises sont des ressources clés. Le nombre de ressources clés peut être augmenté ou diminué au cours de la durée du contrat, tel que requis par le Canada. On prévoit que 7 ressources seront nécessaires à la date d'adjudication de contrat. Les 7 autres seront amenés à bord au besoin. Les volumes d'affaires pourraient, toutefois, augmenter, stabiliser ou même diminuer durant la période du contrat. Des ajustements seront gérés avec l'utilisation d'autorisations des tâches émis par le Canada tout au long de la durée du contrat. Un nombre maximal potentiel de ressources nécessaires est estimé à 14.

Les dépenses de l'ensemble du contrat sont basé sur les 7 ressources clés qui seront fournies à l'attribution du contrat. Bien que le nombre de ressources dans chaque catégorie peut changer tout au long de la durée du contrat, une fluctuation de l'ensemble des dépenses n'est pas prévue.

Sous la section 7.2 des Clauses du contrat subséquent, paragraphe (b) y sera inséré comme suit :

(b) Demandes de tâches

Sauf pour les 7 ressources initiales qui seront évaluée avant l'attribution du contrat, toutes les ressources supplémentaires seront évaluées au fur et à mesure des demandes de tâches

Solicitation No. - N° de l'invitation

24062-120046/A

Amd. No. - N° de la modif.

007

Buyer ID - Id de l'acheteur

619e1

Client Ref. No. - N° de réf. du client

24062-120046

File No. - N° du dossier

619e124062-120046

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

particulières et avant l'émission d'une autorisation des tâches. Lorsqu'une demande de tâche sera faite, on demandera à l'entrepreneur de proposer des ressources pour satisfaire au besoin particulier (selon l'énoncé des travaux du contrat). Les ressources proposées seront ensuite évaluées en fonction des critères d'évaluation des ressources, Annexe D. Si la ressource proposée n'obtient pas la note de passage de 70 % (ou mieux) et ne respecte pas les exigences obligatoires, l'entrepreneur devra proposer une autre ressource pour répondre à la demande de tâches

Sous l'Annexe A, 2.0 Portée, le deuxième paragraphe est supprimé et remplacé par :

À l'attribution du contrat, l'entrepreneur doit fournir les ressources suivantes, au besoin, conformément au processus d'attribution d'autorisation des tâches pour les ressources suivantes :

Les fournisseurs devraient noter que la tarification devrait être fournie sous la base de paiement qui a été révisée en vertu de la modification 2. La durée du contrat est de trois ans sans périodes d'option.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.